

COMMISSION MIXTE CFCP

PROCES-VERBAL N°2 DU 20 OCTOBRE 2014

SAISON 2014/2015

Présents :

Jean-Michel BARRE, Bernard BELY, Brigitte CERVETTI, Alain DEBES, Michel DESMEDT, Frédéric FRANCILLETTE, Estelle QUERARD

Absents excusés :

Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO, François FOCARD, Jacques HAEZEBROUCK

Assistent :

Alain DEBES, Axelle GUIGUET

Ordre du jour

1. Suivi médical :
 - Présentation du logiciel par le docteur Marc GIAOUI ;
 - Point sur le suivi médical des athlètes en CFCP : difficultés rencontrées
2. Cahier des charges
3. Livret de formation
4. Suivi des joueurs CFCP sur les matchs
5. Les renouvellements d'agrément pour la saison 2015
6. Questions diverses

1. SUIVI MEDICAL

La transmission des éléments du suivi médical tels que décrits dans le cahier des charges n'est actuellement pas satisfaisante car elle n'est pas réalisée par les CFCP.

Améliorer le suivi des joueurs en CFCP peut aussi permettre d'améliorer le suivi des joueurs pro.

Le Docteur Marc GIAOUI présente le logiciel de suivi médical utilisé par la FFVB pour les sportifs listés Haut-Niveau (pour un volume d'environ 350 athlètes) : Team Live.

Ce logiciel ne doit pas représenter une obligation.

Par contre, il est important de rappeler aux CFCP que les résultats de tous les examens du suivi médical obligatoire doivent être transmis à la Fédération. La réception des examens et leur enregistrement est fait par le médecin coordinateur de la FFVB.

Les joueurs des CFCP devront être informés de cette procédure afin qu'ils sachent que leur dossier médical (pour ce qui concerne le suivi médical obligatoire seulement) est transmis au médecin de la FFVB.

Les résultats peuvent être envoyés soit par papier sous enveloppe scellée soit via le logiciel Team Live, si le club est adhérent.

Une note de rappel concernant ce chapitre essentiel du cahier des charges devra être faite au CFCP.

Le cahier des charges sera modifié pour intégrer l'obligation d'information de la procédure aux joueurs et qu'ils aient connaissance de l'envoi des examens à la FFVB.

2. CAHIER DES CHARGES

Les mises à jour proposées par la Commission Mixte sont validées par le Ministère.

Par contre de dernières modifications sont proposées :

- Hébergement des mineurs avec prise en compte des obligations formulées par le Ministère (DRJSCS Bretagne)
 - Obligation d'information sur la transmission des dossiers médicaux
 - Date butoir pour les dossiers médicaux
- Une nouvelle proposition sera faite au Ministère rapidement après approbation de ces ajouts par les membres de la Commission Mixte
L'objectif est de transmettre ce cahier des charges aux clubs avant fin Janvier.

3. LIVRET DE FORMATION DU JOUEUR

Un groupe de travail interne à la commission va travailler sur le sujet.

Quel est l'intérêt de ce livret ? A quoi doit-il servir ? Quelles informations doivent figurer dedans ? Par qui doit-il être rempli ? (Michel DESMEDT et Frédérick FRANCILELETTE ont accepté de travailler sur ce sujet).

L'objectif est de pouvoir proposer une trame à la prochaine réunion afin que ce livret puisse être disponible auprès des CFCP pour la saison à venir.

4. SUIVI DES JOUEURS EN CFCP SUR LES MATCHS

Comment est-il possible de croiser les données de la feuille de match électronique de la LNV avec celles du suivi des rencontres de la FFVB ?

Jean-Michel BARRE va demander à Thierry BOLOMEY de réaliser une étude de faisabilité. L'idéal étant que chaque semaine on puisse obtenir un état des présences des joueurs CFC aux rencontres et un état des « anomalies ».

Il est rappelé l'obligation aux joueurs CFC de participation à au moins une rencontre « LNV » et/ou « équipe support » par semaine. La commission précise que la semaine s'entend du lundi au dimanche inclus.

De plus il est rappelé qu'en cas de non-participation d'un joueur CFC, des éléments justificatifs doivent être fournis à la DTN.

5. RENOUELEMENTS D'AGREMENTS

Liste des CFCP en renouvellement pour 2015 : Alès ; Le Cannet Rocheville ; Narbonne ; PUC ; Saint Briec ; Sète ; Toulouse ; Tourcoing ; Tours.

En convention d'accompagnement : St Raphaël.

En demande probable : Beauvais et Rennes.

6. QUESTIONS DIVERSES

Pas de retour suites aux courriers envoyés à St Cloud et Rennes.

La prochaine réunion de la Commission Mixte est fixée au jeudi 22 Janvier 2015.

Le Président de la CFCP
Jean-Michel BARRE